

L'an deux mille dix-neuf, le conseil de communauté légalement convoqué le 04 avril 2019 s'est réuni le mercredi 10 avril 2019 à 18 heures 30 au Trait d'Union à Neufchâteau, sous la présidence de Monsieur Simon LECLERC, Président.

**ODRE DU JOUR :**

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 20 mars 2019
- PRESENTATION DU COFFRET DE BIENVENUE ET SON LIVRET DE PRESENTATION
- 1. REPRISES DES RESULTATS 2018
- 2. BUDGETS PRIMITIFS 2019
- 3. TAUX D'IMPOSITION 2019
- 4. CONVENTION CADRE AVEC CERTINERGY
- 5. MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DE NEUFCHATEAU : DEMANDE DE SUBVENTIONS FNADT ET FIO
- 6. DIVERS

**Présents :**

M Gilles CHOIGNOT – Mme Mireille KOZIC-REGENT - Mme Dominique HUMBERT - M Jean-Marie BIGEON – M Maurice ROUYER - M Jean-Marie CREVISY – M Régis RAOUL - M Jean-Marie LOUIS – M Guy SAUVAGE – M Jean-Philippe HOUDINET - Mme Pascale BINOT – M André HANNUS - Mme Rose-Marie BOGARD - M Michel HUMBLOT - Mme Martine BAUDRY - Mme Pierrette PAIRON – Mme Elisabeth CHANE - M Jean-Marie MARC - M Daniel COINCE - M Yvon HUMBLOT - M Gilles HURAU – M Stéphane PHILIPPE - M Damien LARGES – M Cyril VIDOT – M Claude MARSAL - Mme Isabelle CARRET-GILLET - M Michel LAPERCHE - M Daniel ROGUE - M Jean-Charles CLEMENT – M André DUVAL - Mme Jenny WILLEMIN - M Thierry THOUVENIN - Mme Anny BOUDIN - Mme Monique SIMONET – M Jean-Jacques MIATTA – M Simon LECLERC - M Patrice BERARD - M Jean-José DA CUNHA - M Jean-Marie ROCHE – M Jacques LEFEBRE - Mme Marie-Agnès HARMAND – Mme Marie-Françoise VALENTIN - M Richard MARTIN - M Jean SIMONIN – M Steve CIPRESSO – M Hervé BIDAL – Mme Dominique BOUTON - M Patrice NOVIANT – M Michel LALLEMAND - Mme Jacqueline VIGNOLA – M Claude THIERY - M Maurice AUBRY – Mme Sandra SOMMIER - M Jean-Marie TROUSSELARD - M Robert DUVAL – Mme Géraldine DESTRIGNEVILLE - M François FAUCHART – M Hubert GERARD - M Pierre VUIDEL .

**Absents excusés :** Mme Agnès FORAY – M Jean-Luc JEANMAIRE - M Claude COHEN – Mme Chantal GODARD – M Stéphane LEBLANC – Mme Laëtitia MARTIN - M Didier POILPRE - M Jean-Luc GEOFFROY – M Thierry RENAUDEAU – Mme Sandra COMOLLI-GRANDVILLEMIN – Mme Lys TULPIN - M Gilbert DEFER – M René MAILLARD – M Laurent GALAND – M Marcel MATHIS – M Jean-Philippe HOFER - Mme Annie OSNOWYCZ - Mme Claudine DAMIANI - M Pierre GRIMM – M Nicolas LEONARDI – Mme Mathilde MOUTON - M Dominique DEMANGEON - M Patrick MIRE – Mme Thérèse BERGER - M Jean-Yves VAGNIER - M Jean-Luc ARNAULT – M Claude CLEMENT – M Didier MAGINEL – M Hervé DURAND - M Patrick CHILLON.

**Pouvoirs :**

Mme Estelle CLERGET donne pouvoir à Mme Dominique HUMBERT  
Mme Arlette BERARD donne pouvoir à M Jean-Philippe HOUDINET  
M Bernard ADAM donne pouvoir à Mme Martine BAUDRY  
M Joël BRESSON donne pouvoir à M Gilles HURAU  
Mme Jackie FESSLER donne pouvoir à M Michel LAPERCHE  
Mme Marie-Christine SILVESTRE donne pouvoir à M Cyril VIDOT  
Mme Muriel ROL donne pouvoir à Jean-Marie ROCHE  
Mme Mireille CHAVAL donne pouvoir à Jacques LEFEBRE  
Mme Grazia PISANO donne pouvoir à Jean-José DA CUNHA  
Mme Dominique MONTESINOS donne pouvoir à M Steve CIPRESSO  
M Denis ROLIN donne pouvoir à M Guy SAUVAGE  
M Philippe EMERAUX donne pouvoir à M Patrice NOVIANT

Nombre de conseillers en exercice : 101  
Présents : 59  
Votants : 71

---

2019-037

**1. AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2018**

Il est proposé au Conseil d'affecter par anticipation, au vu des résultats d'exécution sur les comptes de gestion 2018, les résultats de clôture comme suit :

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL

Pour l'affectation du Budget Principal, le Conseil devra tenir compte et cumuler avec les résultats du Budget Général, les résultats du BA CINEMA qui est définitivement clos au 31/12/2018.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+ 676 322.57€
Résultat antérieur reporté (B Principal)	+1 403 177.29€
Résultat antérieur reporté (BA CINEMA)	- 69.82€
<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>+ 2 079 430.04€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	- 1 170 718,65€
Résultat reporté (B Principal)	+ 925 943.70€
Résultat reporté (BA CINEMA)	+ 71 346.61€
<b>Déficit d'investissement global cumulé au 31/12/2018(c/001)</b>	<b>- 173 428.34€</b>

Solde des RAR :	- 232 465.47€
Résultat de la section d'investissement avec RAR	- 405 893.81€

<b>Affectation obligatoire section d'investissement (c/1068)</b>	<b>+ 405 893.81€</b>
<b>Affectation complémentaire (c/1068)</b>	<b>+ 384 234.84</b>
<b>Soit un total affectation (c/1068)</b>	<b>+ 790 128.65</b>
<b>Report excédent de fonctionnement (c/002)</b>	<b>+ 1 289 301.39€</b>

BUDGET ANNEXE NIEMONT

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	- 120 288.78€
Résultat antérieur reporté	+ 78 545.59€
<b>Déficit de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>- 41 743.19€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+114 262.88€
Résultat reporté	+ 55 898.55€
<b>Excédent d'investissement global cumulé au 31/12/2018 (c/001)</b>	<b>+ 170 161.43€</b>

Solde des RAR :	- 9 290€
Résultat de la section d'investissement avec RAR	+160 871.43€

<b>Affectation section d'investissement (c/1068)</b>	<b>0</b>
<b>Report déficit de fonctionnement (c/002)</b>	<b>- 41 743.19€</b>

BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+ 128 654.08€
Résultat antérieur reporté	- 2 023.50
<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018(c/002)</b>	<b>+ 126 630.58 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	-624.44€
Résultat reporté ou transfert ou intégration de résultat	+122 707.94€
<b>Excédent d'investissement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>+ 122 083.50€</b>

Solde des RAR :	0
<b>Report excédent d'investissement (c/001)</b>	<b>+ 122 083.50€</b>

BUDGET ANNEXE BATIMENT RELAIS

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	- 7 961.73€
Résultat antérieur reporté	0
<b>Déficit de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018 (c/002)</b>	<b>- 7 961.73€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+ 16 257.88€
Résultat reporté ou transfert ou intégration de résultat	- 11 479.61€
<b>Excédent d'investissement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>+ 4 778.27€</b>

Solde des RAR :	0
Résultat de la section d'investissement avec RAR	+ 4 778.27€
<b>Report excédent d'investissement (c/001)</b>	<b>+ 4 778.27€</b>
<b>Affectation section d'investissement (c/1068)</b>	<b>0</b>
<b>Report déficit de fonctionnement (c/002)</b>	<b>- 7 961.73€</b>

BUDGET ANNEXE CAFE RESTAURANT AU PAYS DE JEANNE

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+ 8 782.22€
Résultat antérieur reporté	0
<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>+ 8 782.22€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+11 669.04€
Résultat reporté ou transfert ou intégration de résultat	- 21 259.55€
<b>Déficit d'investissement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>- 9 590.51€</b>

Solde des RAR :	0
<b>Affectation obligatoire section d'investissement (c/1068)</b>	<b>+ 8 782.22 €</b>
<b>Report excédent de fonctionnement (c/002)</b>	<b>0</b>
<b>Déficit d'investissement à reprendre (c/001)</b>	<b>- 9 590.51€</b>

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	- 10 067.21€
Résultat antérieur reporté	+ 2 818.92€
<b>Déficit de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018(c/002)</b>	<b>- 7 248.29€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice 2018	+15 172.58€
Résultat reporté ou transfert ou intégration de résultat	+ 23 067.79€
<b>Excédent d'investissement global cumulé au 31/12/2018</b>	<b>+ 38 240.37€</b>

Solde des RAR :	0
<b>Report excédent d'investissement (c/001)</b>	<b>+ 38 240.37€</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Décide par 71 voix pour

- **DE VALIDER** ces affectations de résultats.

---

2019-038

**2. BUDGETS PRIMITIFS 2019**

Il est proposé au conseil de communauté d'adopter :

- **LES BUDGETS PRIMITIFS 2019 :**
  - Budget principal
  - Budget annexe Niémont
  - Budget annexe Zones d'activités
  - Budget annexe Bâtiment relais
  - Budget annexe Café Restaurant « Au Pays de Jeanne »
  - Budget annexe Transport scolaire

- **LE REPORT DES RESTES A REALISER 2018 :**

**BUDGET PRINCIPAL**

Dépenses d'investissement : 2 276 551,81 €

Recettes d'investissement : 2 044 086,34 €

**BUDGET NIEMONT**

Dépenses d'investissement : 9 290,00 €

Recettes d'investissement : 0 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Décide par 71 voix pour

- **D'ADOPTER** les budgets primitifs 2019
-

### 3. TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Décide par 71 voix pour

- **DE FIXER** les taux d'imposition pour 2019 comme suit :
  - Taxe d'habitation : 6.25%
  - Taxe sur le foncier bâti : **1.83%**
  - Taxe sur le foncier non bâti : **4.13%**
  - Cotisation Foncière des Entreprises : **23.68%**
  - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :
    - Secteur A (Neufchâteau et Liffol-le-Grand) : **10.24%**
    - Secteur B (autres communes) : **9.98%**

---

 2019-040

### 4. CONVENTION CADRE AVEC CERTINERGY

Dans le cadre de la transition énergétique, les certificats d'économie d'énergie sont une source importante de financement des travaux d'isolation ou de l'installation de systèmes d'énergie renouvelable.

Les CEE sont financés par les fournisseurs d'énergie fossile qui ont l'obligation légale de financer ainsi la transition énergétique. Ce mécanisme a été récemment prolongé jusque 2030.

La société Certinergy (Engie) est un spécialiste reconnu de la valorisation des CEE. Elle a accompagné la CCOV et ses communes dans la valorisation des CEE-TEPCV qui ont permis d'obtenir plus de 350 000€ de subventions sur des travaux d'isolation et d'efficacité énergétique.

La convention de partenariat qui est ici proposée permettra de mettre en œuvre une nouvelle méthodologie de repérage et de valorisation des CEE standard. Elle s'adressera à l'ensemble des personnes morales du territoire (collectivités, entreprises, établissements publics, associations etc...).

La convention permettra également de garantir une prime de 4€HT/Mwh cumac en fonction du volume des CEE générés par les opérations et ce, quelle que soit le cours du CEE.

Le repérage sera effectué par un ingénieur conseil de Certinergy, ce qui permettra de générer un maximum de CEE. Des opérations groupées pourront également être envisagées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Décide par 71 voix pour

- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat jointe
- **DE LANCER** le partenariat dès que possible

---

 2019-041

### 5. MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DE NEUFCHATEAU : DEMANDE DE SUBVENTIONS FNADT ET FIO

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel de la MSAP de Neufchâteau tel que présenté ci-dessous :

Budget prévisionnel MSAP Neufchâteau

CHARGES	MONTANT* EN EUROS	PRODUITS	MONTANT* EN EUROS
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>500</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>30 000</b>
Formation	500	Etat: FNADT	<b>15 000</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>38 130</b>	Fonds inter-opérateurs	<b>15 000</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires*	6 000	<b>Participation CCOV</b>	<b>23 884</b>
		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 600</b>
Publicité, publication	0	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>60 484</b>
Remboursement de frais aux communes membres**	30 830		
Frais postaux et de télécommunications	500		
Réception	500		
Télécommunications	300		
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>21 854</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>60 484</b>		

\* Participation frais coordinatrice départementale et redevances communes

\*\* Refacturation CCAS/Ville de Neufchâteau pour personnel mis à disposition et charges techniques

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
 Décide par 71 voix pour

- **D'APPROUVER** le budget et le plan de financement prévisionnel,
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter une subvention au FNADT et au FIO (Fond Inter -Opérateur) pour le fonctionnement de la Maison de Services Au Public.

---

Séance levée à 20h